6

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

AMBASSADE DU SENEGAL

MISSION PERMANENTE DU SENEGAL
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
26, CHEMIN DE JOINVILLE –
1216 – COINTRIN –SUISSE
tel : (4122) 918 02 30
fax : (4122) 74 00 711
E-mail : mission.senegal@ties.itu.int

Genève, le 25 avril 2013

Intervention de la délégation sénégalaise lors de l'EPU de Djibouti

17e Session du Groupe de travail de l'EPU

6e/90- 1mn20s

Monsieur le Président,
Ma délégation voudrait tout d'abord souhaiter la chaleureuse bienvenue à la délégation de Djibouti et remercier Son Excellence M. le Ministre pour la présentation du rapport national de son pays.

Ma délégation a pu relever l'amélioration du cadre général des droits de l'homme par l'adoption de mesures qui renforcent ces droits et consolident la garantie des libertés publiques inscrites dans la Constitution, sans omettre l'appareil institutionnel s'y rapportant.

Cette dynamique positive couvre également les personnes vulnérables. A cet égard, ma délégation note avec intérêt les mesures prises notamment en faveur des femmes, des enfants et des personnes handicapées.

Cela dit, ma délégation souhaiterait formuler les recommandations ci-après :

Renforcer les politiques visant la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels, en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation ;

Redoubler d'efforts dans la promotion et la protection des droits des personnes vulnérables.

Je vous remercie.